



L'ÉPIGRAPHIE, EXPRESSION D'UN PATRIMOINE DURABLE : LE TÉMOIGNAGE D'UN DÉCRET HONORIFIQUE CONSERVÉ AU FONDS LOUIS ROBERT



Estampage du décret de la cité de Colophon honorant Polémaïos, fils de Pantagnôtos.

LE FONDS LOUIS ROBERT



Le fonds Louis Robert, conservé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, est constitué des nombreux documents issus du travail de l'épigraphe éponyme. L'esprit curieux de ce savant qui a marqué de son empreinte l'histoire grecque se devine à la grande variété des documents conservés : plus de 3 400 estampages, que les scientifiques contemporains continuent à consulter pour leurs recherches ; un grand nombre de reproductions de monnaies antiques qui intéressent l'histoire tant économique que culturelle ; des cartes, parfois dressées à la main pendant l'exploration de la campagne turque à la recherche de nouveaux documents ; enfin, plus de 5 000 photographies d'inscriptions grecques ou

de fouilles archéologiques dirigées pendant près de vingt ans.

Ces documents, aussi divers que nombreux, collectionnés pendant plus d'un demi-siècle de recherches, conservent un intérêt toujours actuel.

LOUIS ROBERT

Louis Robert (1904-1985) fut l'un des plus grands savants français dans le domaine de l'Antiquité grecque. Élève de l'École Normale Supérieure, membre de l'École française d'Athènes, directeur d'études de géographie historique du monde hellénique à l'École pratique des Hautes Études, professeur d'épigraphe et antiquités grecques au Collège de France, il fut élu en 1948 membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.



Le nom de Louis Robert est d'abord associé à l'épigraphe grecque, parce qu'il fut un maître incontesté dans l'édition et l'interprétation des inscriptions grecques, en particulier d'inscriptions fragmentaires qui paraissaient désespérées, mais dont il parvenait à établir la nature ou la provenance, et parce que le Bulletin épigraphique qu'il publia de 1938 à 1984 dans la Revue des Études grecques, avec la collaboration de son épouse, Madame Jeanne Robert. Mais Louis Robert fut, avant tout, un très grand historien, se distinguant par l'étendue de ses intérêts et l'extraordinaire maîtrise de sources dont il contribua à montrer qu'elles ne pouvaient être correctement interprétées que par leur constante confrontation : inscriptions, mais aussi textes littéraires de toute sorte, récits de voyageurs, monnaies, reliefs figurés, monuments divers.

Louis Robert ne cessa de publier, avec régularité et abondance. Sa bibliographie compte plus de 460 numéros : outre de nombreux articles, repris dans les 7 volumes d'*Opera minora selecta* (1969-1990), les 13 volumes d'*Hellenica* (1940-1965), les *Documents d'Asie Mineure* (1985), des corpus par régions ou par sites (Le plateau de Tabai et ses environs, Les fouilles d'Amyzon en Carie), et des monographies dont *Les Gladiateurs dans l'Orient grec*. D'autre part, il explora méthodiquement l'Asie Mineure, au cours de nombreuses missions, d'abord seul dans les années 30, puis de 1946 à 1964 en compagnie de M^{me} Jeanne Robert. A quoi il faut ajouter les fouilles d'Amyzon en Carie, en 1949-1950, puis celles du sanctuaire d'Apollon à Claros, de 1950 à 1961, ainsi qu'une intense activité dans les musées turcs et leurs réserves. Les matériaux ainsi recueillis sont restés en partie inédits, bien que cette recherche sur le terrain n'ait cessé de nourrir les publications.

L'EXPOSITION

Si la culture des Grecs de l'Antiquité est si bien connue aujourd'hui, c'est parce que ces derniers avaient pris l'habitude de graver une grande variété de documents dans la pierre : des textes de loi, des règles religieuses, des contrats de vente, des épitaphes, des malédictions et d'autres textes encore. Cette habitude, qui est à l'origine de l'expression française « gravé dans le marbre », a permis de conserver *durablement* des informations précieuses pour l'Histoire.

Les fouilles menées sur le territoire de la cité grecque de Colophon (aujourd'hui près d'Izmir, en Turquie) en offrent un exemple éloquent : en faisant sortir de terre un petit temple d'Artémis et un immense temple d'Apollon, les archéologues ont mis au jour un texte de loi original : ce long décret de la cité honore Polémaïos, fils de Pantagnôtos. Ce notable a rendu de nombreux services à sa cité pendant une période troublée : il a offert des spectacles à ses propres frais et a surtout accompli de nombreuses ambassades, souvent dangereuses, auprès des cités voisines et des armées romaines, qui commençaient précisément à conquérir sa région d'origine dans ces années-là (fin du II^e siècle av. notre ère). Pour le remercier de ses nombreux bienfaits, la cité de Colophon lui a décerné un éloge, qui sera prononcé chaque année lors des fêtes religieuses les plus importantes de la ville, une couronne d'or et une statue en or. Enfin, le décret qui accorde toutes ces récompenses doit être gravé sur une stèle de marbre.

C'est cette gravure qui sauve Polémaïos et la cité de Colophon de l'oubli : aujourd'hui, plus personne n'est évidemment vivant pour réciter son éloge ; la couronne et la statue en or ont disparu car leur métal précieux a été récupéré et refondu. Seule l'inscription a survécu au passage du temps, car elle était gravée sur un support à la fois résistant et peu cher, ce qui lui a permis d'échapper à la convoitise des voleurs. Grâce à elle, nous obtenons non seulement des informations sur le parcours personnel de Polémaïos, mais aussi sur la vie politique de sa cité, sur les fêtes religieuses de la ville, sur les relations que les Grecs d'Asie entretenaient avec les Romains, et de nombreux autres sujets encore.

C'est parce que ces inscriptions nous livrent des informations aussi variées qu'utiles que certains historiens se sont spécialisés dans leur étude, l'épigraphie. Parmi eux, Louis Robert est considéré comme le plus grand spécialiste de l'épigraphie grecque au XX^e siècle.



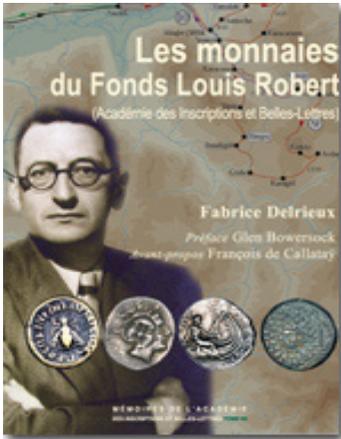
Les ouvriers terminent de dégager l'autel (lieu des sacrifices) d'Apollon.

Pour en savoir plus :

Rendez-vous sur le site de l'Académie

www.aibl.fr

rubrique "Séances et manifestations" / "Journées du patrimoine".



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE FONDS LOUIS ROBERT

Rendez-vous sur le site de l'Académie

www.aibl.fr > rubrique "Travaux" / "Antiquité" / "Le fonds Louis Robert".

Publications de l'Académie sur le fonds Louis Robert : à lire, la monographie : Les monnaies du Fonds Louis Robert, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (2012), F. Delrieux, diffusion De Boccard, 80€ (pour plus de détails > www.aibl.fr > rubrique "Publications").



ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES

Suivez-nous :



via notre newsletter



Académie des Inscriptions
et Belles-Lettres



@Academie_IBL

